

PARLEMENT JURASSIEN  
GROUPE SOCIALISTE

## **10. Arrêté relatif au traitement de l'initiative populaire cantonale « Prestations complémentaires pour les familles »**

Monsieur le Président,  
Madame et Messieurs les Ministres,  
Chers collègues,

Moins de 20 francs par jour et par personne. Moins de 20 francs par jour et par personne c'est le montant dont dispose une famille pauvre pour se nourrir, se vêtir, payer l'énergie, l'hygiène, la mobilité, la communication, l'entretien et l'éducation.

Dans ces conditions, une simple visite chez le dentiste devient un problème insoluble.

Et ces situations ne sont pas rares ! En Suisse, 7% de la population est touchée par la pauvreté. Les derniers chiffres cantonaux mentionnent 7000 personnes. Parmi les groupes les plus à risque, on retrouve les familles monoparentales et notamment les femmes élevant seules leurs enfants.

Car ces derniers ne sont pas épargnés. Le nombre d'enfants pauvres s'élève à 76'000 au niveau national et plus de 180'000 vivent dans la précarité.

Cela signifie qu'en moyenne un enfant par classe d'école est touché par la pauvreté. Toujours dans la même classe un ou deux enfants sont menacés de l'être.

C'est de cette réalité que nous parlons et sur laquelle notre assemblée est appelée à statuer aujourd'hui. Pouvons-nous et voulons-nous sortir de la pauvreté les familles jurassiennes qui travaillent?

Notre groupe a entendu les arguments en faveur du contre-projet. Nous remercions le Gouvernement pour l'élaboration de cette alternative. Pour autant, l'option proposée ne nous convainc pas.

Le renforcement des subsides pour les primes d'assurances maladie allègera certes la charge des frais de santé des familles concernées. Mais cela ne leur permettra pas de sortir de l'impasse. De plus, le décalage temporel estimé à 2 ans entre la situation vécue par les familles et la réception de la prestation est insoutenable.

En deux ans, une famille confrontée par exemple à la maladie a largement le temps de contracter des dettes et de tomber dans la pauvreté.

Les PC familles n'offrent pas seulement un bol d'air, elles sont une solution pour sortir de la pauvreté des familles qui je le rappelle travaillent. Les PC familles offrent de la dignité permettant une sortie de l'aide sociale. Enfin, les PC familles offrent des perspectives notamment pour les enfants.

Car malheureusement et comme relevé dans le rapport de Caritas sur la pauvreté des enfants, très souvent des enfants élevés dans la pauvreté restent pauvres lorsqu'ils sont adultes.

Il s'agit donc d'une véritable bombe à retardement financière.

En tant qu'autorité nous nous devons de trouver une solution pour lutter contre la spirale infernale de la pauvreté. Les

investissements d'aujourd'hui sont les économies de demain.

Alors certes, le coût de 5,5 million pour les PC familles est élevé. Les frais administratifs sont conséquents, mais l'objectif visé est à la hauteur.

De plus, les montants octroyés ne le seront pas à perte. Ces montants seront directement réinjectés dans l'économie. Le modèle des PC familles incite en outre à travailler. Enfin, il n'est pas irréaliste d'espérer que, grâce à la loi sur le salaire minimum, la facture de l'Etat soit réduite.

J'imagine volontiers qu'une partie de cette assemblée, sur ma droite, s'inquiète déjà de voir la gauche prête à dépenser de l'argent sans se préoccuper du financement.

Je le démens !

Nous sommes conscients des réalités financières.

Nous sommes aussi conscients de la responsabilité que nous avons envers les familles jurassiennes de pouvoir leur offrir des perspectives d'avenir.

Pour autant, nous sommes confiant en notre capacité et en celle de notre exécutif de trouver des solutions.

C'est pourquoi tant avec la raison que le cœur, notre groupe souhaite donner suite à l'initiative en faveur de l'instauration du modèle des PC familles.

Je vous remercie

Delémont, le 22 novembre 2017  
socialiste

Pour le groupe

**Mesure n° 5 du Programme de législature 2016 - 2020**

[...]

Mener des actions concrètes et des études en vue d'atteindre les objectifs de la politique familiale, à savoir garantir la sécurité financière des familles, favoriser la conciliation entre la vie familiale et la vie professionnelle et garantir l'égalité des chances pour tous les enfants.